

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Thiollay  
 Prénoms Marie François  
 Grade 2<sup>e</sup> d<sup>e</sup>  
 Corps 4<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs  
 N° 3447 au Corps. — Cl. 1913  
 Matricule. 621 au Recrutement Annecy  
 Mort pour la France le 21 Août 1914  
 à Grand Allan Suisse  
 Genre de mort Bue à l'ennemi  
inhumé à Colroy-la-Roche  
 Né le 6 Septembre 1893  
 à S<sup>t</sup> Paul Département 18<sup>e</sup> Savoie  
 Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
 à telant rue et N°  
 Jugement rendu le 7 Mars 1910  
 par le Tribunal de Chamonix-les-Bains  
 acte ou jugement transcrit le 18 juillet 1910  
 à Saint Paul & Abbaye  
 N° du registre d'état civil



n°2

**THIOLLAY Marie François**  
**domicilié: Chez Thiollay**  
**frère de Paul (n° 68)**

Lieu d'inhumation:

département: Bas-Rhin  
 commune: Plaine  
 lieu: Nécropole Nationale  
 Tombe individuelle n° 184

*Transcription*  
*du jugement déclaratif*  
 98° 13  
 de **DÉCÈS**  
 de  
Thiollay  
Marie François  
 Vu la signification à nous faite de treize feuillets mil neuf cent vingt  
 Nous avons inéquivalamment transcrit le jugement suivant. Ministère du  
 - Le sept mai mil neuf cent vingt. Le Tribunal de première instance du  
 à instance de honneur Chamonix du name en Chambre au Loud, au surséant  
 M. M. Guinot, Président, Romangeat, juge, Bachelant, juge suppléant en  
 no à présence de M. Laver, Procureur de la République, assisté de  
 M. Dehaud, commis greffier, a rendu le jugement suivant. Déclare  
 fil de constant le décès du soldat Thiollay Marie François, né  
 à Saint-Paul le six septembre mil huit cent quatre vingt trois  
 fils de Babile et de Binquet Marie Françoise, du 4<sup>e</sup> Bataillon de  
 domicilié à Chasseurs Alpins. Mort pour la France dont la  
 est décès d'après l'acte constaté le vingt un août mil neuf  
 Dressé le cent quatre vingt à Grand Allan, Endormi le mil neuf cent vingt,  
 à transcription du heure présent sur les registres, sur la déclaration de  
 décès de l'année courante de la commune de Saint-Paul et sa  
 mention, ainsi que mention de sa transcription en marge des  
 registres de la même commune, à la date du décès. Extrait  
 qui, lecture faite, ont signés avec Nous le quinze juillet mil neuf cent vingt  
 par Nous Maire d'Alexandre Bédouin - Officier de l'Etat Civil  
 Maire de Saint-Paul  
 Les Déclarants, L'Officier de l'Etat Civil,  
*M. L. L.*